

Communiqué de presse – Berne, le 22 février 2018

Emissions télévisées sur le revenu des médecins-chefs

Discussion objective sur le revenu des médecins

Le journal télévisé alémanique (Tagesschau) et l'émission «Rundschau» de la SRF ont traité du salaire des médecins-chefs après que la RTS avait déjà débattu du revenu de certains médecins dans différentes émissions de son programme. La FMH appelle à une discussion sur le salaire des médecins en Suisse qui soit objective et basée sur des faits. Pour cela, elle souhaite préciser quelques déclarations et corriger plusieurs fausses affirmations.

Le salaire des médecins-chefs ne concerne qu'une petite minorité du revenu des médecins

D'après les déclarations d'Urs Klingler, auteur d'une étude, 250 médecins-chefs répartis dans toute la Suisse génèrent un revenu entre 1,5 et 2,5 millions de francs. Ces 250 médecins correspondent à 0,7% de tous les médecins en activité dans notre pays. Sans avoir eu accès à cette étude, il est difficile pour la FMH de se prononcer sur le salaire de médecins-chefs isolés. Dans les hôpitaux publics, les contrats des médecins-chefs sont conclus par la direction hospitalière et approuvés par l'exécutif cantonal. La FMH ne soutiendrait pas des salaires qui atteignent les montants indiqués. Les médecins-chefs portent une responsabilité importante pour la sécurité de la prise en charge médicale des patients mais aussi pour la qualité des prestations de travail de leur personnel. Ils doivent satisfaire à des exigences extrêmement élevées, ont un temps de travail hebdomadaire de 80 heures ou plus et, chaque jour, il est question de vie ou de mort. Les médecins-chefs représentent à peine 4% des médecins qui exercent en Suisse.

La FMH s'oppose aux bonus liés à des objectifs quantitatifs

Depuis des années, la FMH s'exprime avec véhémence contre les clauses instaurant des bonus liés à des objectifs quantitatifs dans les contrats des médecins hospitaliers. Les résultats de l'[étude concomitante de la FMH](#) de 2017 montre un net recul du versement de bonus pour les médecins-chefs en soins somatiques aigus.

La FMH n'a pas eu droit à la transparence

Pendant 30 ans, la FMH a publié chaque année le revenu des médecins. Début 2013, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a interdit à la FMH de poursuivre cette publication parce qu'il n'y avait aucun intérêt prépondérant à publier ces données. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) annonce depuis des mois une étude sur le revenu des médecins, mais il ne l'a toujours pas publiée. La FMH exige une discussion objective, basée sur les faits et surtout orientée vers l'objectif recherché, à savoir trouver des solutions pour maîtriser les coûts de la santé. La FMH plaide depuis longtemps pour un financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières et pour une réduction des travaux administratifs afin que les médecins puissent de nouveau passer plus de temps auprès de leurs patients.

Les prestations de l'assurance sociale ne permettent pas des revenus élevés

Avec les seules prestations de l'assurance sociale obligatoire, il est impossible d'atteindre des revenus très élevés. Ces derniers proviennent de prestations facturées aux assurances privées,

d'expertises pour les assurances et de mandats d'experts. Ils n'ont donc rien à voir avec la hausse des primes d'assurance-maladie.

Le chiffre d'affaires n'est pas le revenu

Bien souvent, c'est le chiffre d'affaires d'un cabinet qui est cité lors des discussions sur le revenu des médecins. Il est pourtant absurde de croire que le chiffre d'affaires corresponde au revenu. En effet, il n'est pas rare que plusieurs médecins facturent sur un seul et même numéro de concordat. Par ailleurs, il est prouvé que les coûts d'exploitation s'élèvent en moyenne à 70%, soit un revenu d'à peine 30% du chiffre d'affaires.

Renseignement:

Charlotte Schweizer, cheffe de la division Communication de la FMH
Tél. 031 / 359 11 50, courriel: kommunikation@fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses représentant plus de 40 000 membres. Parallèlement, la FMH fédère plus de 90 organisations médicales. La FMH s'attache en particulier à ce que tous les patients de notre pays puissent bénéficier d'un accès équitable à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.